

VALIDATION :

Fonction : Dr Jonathan TREILLE

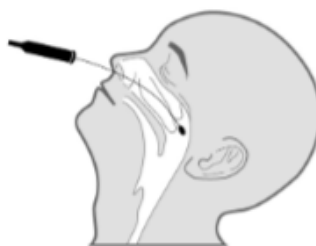
Titre Prénom Nom : RUF GRS

ONT PARTICIPE A L'ELABORATION DE CE DOCUMENT :

Rédacteur(s)	Vérificateur(s)
✓ Dr Jonathan TREILLE – RUF GRS	✓ Pr Pierre-Géraud CLARET – RUF UMCH USC
✓ Dr Marie-Josée CARLES – Biologiste – Virologie	✓ Pr Laurent MULLER – Chefs des Réanimations
✓ Dr Robin STEPHAN – Biologiste – Virologie	✓ Dr Romain GENRE GRANDPIERRE – RUF Urgences
	✓ Dr Catherine LECHICHE – PH - SMIT

➤ **Prélèvements à réaliser pour la recherche de SARS-CoV-2 (COVID19)**

Au minimum : un **écouvillonnage nasopharyngé** (insertion de l'écouvillon jusqu'à la moitié de la tige)



Si possible, un **prélèvement profond** (crachat ou expectoration induite ou LBA)

➤ **Pour tous les prélèvements de patients suspects ou confirmés SARS-CoV-2 (COVID19), suivre les étapes suivantes :**

- 1 – NE PAS UTILISER LA PRESCRIPTION CONNECTEE.** Réaliser la prescription via un **bon de prescription papier** en précisant de façon manuscrite ou avec une étiquette patient : « suspect ou confirmé COVID19 ».
- 2 – S'habiller selon la procédure SHYG199** Précautions complémentaires d'hygiène en cas de suspicion ou d'infection à Coronavirus (CoViD-2019) pour la réalisation du prélèvement.
- 3 – Réaliser le(s) prélèvement(s)**
- 4 – Désinfecter le(s) prélèvement(s)** avec du détergent/désinfectant (Surfanios ou Phagosurf) ou une lingette.
- 5 – Emballage du prélèvement**
 - Pour les prélèvements à visée diagnostic pour le SARS-cov2 et tout prélèvement de microbiologie (hors prélèvements sanguins) -> **Triple emballage :**
 - o Mettre le prélèvement dans un premier sachet classique et le fermer.
 - o Mettre ce premier sachet dans un second sachet classique avec un papier buvard (ex : sopalin) et le fermer.
 - o Mettre le second sachet dans un troisième sachet classique, insérer le bon de prescription et le fermer.
 - Pour les autres prélèvements et autres laboratoires (EFS compris) -> **Emballage classique :**
 - o Mettre le prélèvement dans un sachet classique, insérer le bon de prescription et le fermer.
- 6 – Acheminer le prélèvement,** ne pas utiliser le pneumatique.

NB : Les établissements extérieurs assurent la responsabilité de se procurer le matériel pré-analytique pour la réalisation des prélèvements (milieu de transport viral) ainsi que celui pour leur acheminement conformément à la réglementation en vigueur (UN3373).